

Ze Tambour

ÉDITION SPÉCIALE FINANCES ET MI-MANDAT

Cadenétiennes, Cadenétiens, chers Administrés

Cela fait trois ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune. Je suis fier aujourd'hui, avec la majorité municipale, de vous présenter ce bilan de mi-mandat.

Les engagements de campagne sont tenus.

Je tiens à remercier la majorité municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. Animés par la passion de Cadenet, celle qui nous a guidés durant ces trois années pour les Cadenétiens sans distinction.

Nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec détermination et humilité.

Cadenet bouge, innove avec la création de huit commerces en trois ans, avec un grand nombre de festivités.

Merci aux élus de la culture, des festivités et des associations locales pour leur dynamique.

La commune, en étroite collaboration avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), poursuit son action et son aide en faveur des plus fragiles et des plus démunis d'entre nous.

La solidarité reste une des priorités comme l'éducation de nos enfants où la municipalité met tous les moyens nécessaires aux écoles maternelle et élémentaire.

Après un bilan de mi-mandat plus que positif, respectant nos engagements, je me tourne vers l'avenir pour vous exposer les projets 2023/2024 :

- Première tranche de sécurisation et d'aménagement du site du château.
- Rénovation de la rue du 8 mai 1945, une partie de la rue Victor-Hugo, place Carnot et rue Danton avec des chemins communaux.
- ► Travailler à développer un projet cohérent dans les Iscles en partenariat avec les agriculteurs, les chasseurs et les promeneurs.
- ► Étude énergétique des bâtiments publics et finalisation de l'éclairage leds.
- Poursuite du développement économique en soutenant le commerce de proximité avec de nouvelles installations.
- Premiers travaux d'urgence au presbytère.
- Lancement du « Parcours de l'osier ».
- Sauver le musée de la Vannerie avec nos partenaires associatifs et institutionnels.
- Consultation des administrés sur l'élaboration d'un éventuel nouveau plan de déplacement.
- Création d'un centre aéré municipal.
- ► Réalisation d'une nouvelle charte graphique.
- ► Poursuite de notre soutien aux plus fragiles, aux écoles, aux associations, aux acteurs culturels.
- Réfection de deux courts de tennis.
- Étude sur nos ressources en eau et comment faire des économies.

Sommaire

L'édito du maire	2
Bilans de mi-mandat	4
Compte administratif 2022	7
Tribune libre	9
Agenda des festivités	10

Côté intercommunalité, COTELUB, de nombreux projets en 2023 :

- ► Rénovation, cette année, du gymnase de Cadenet et du plateau sportif.
- Création du Pôle multimodal.
- ▶ Mise en place de composteurs individuels et collectifs sur la commune.
- ► Requalification de la zone d'activités « Les Meillères ».
- Création d'itinéraires cyclables.
- ► Travaux à la crèche « Lou Calinou ».
- Participation à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) car la compétence Environnement est intercommunale.
- ► Étude du projet touristique « Les Yeux dans le Ciel ».

Toutes ces réalisations et actions menées depuis le début du mandat et les projets à venir ne peuvent se réaliser sans les équipes techniques de la collectivité.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les services pour leur collaboration et leur implication pour que les projets aboutissent. Bravo à tous les agents territoriaux.

En avril, le compte administratif 2022 a été voté à l'unanimité et le budget primitif 2023 a été voté par 22 élus sur 27. Les finances communales sont saines avec un endettement plus que raisonnable.

Notre gestion sérieuse nous permet de voir l'avenir avec sérénité. La majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition mais les services de l'État augmenteront au niveau national les bases de 7,1 %.

Concernant l'avenir médical, je tiens à remercier le Conseil départemental et en particulier sa présidente, Dominique Santoni, pour l'arrivée sur Cadenet de plusieurs médecins salariés du département qui devraient être arrivés quand vous lirez ces lignes.

Pour terminer cet édito, je souhaite avoir, une nouvelle fois, une pensée pour nos amis d'Ukraine où la guerre n'en finit pas de sévir. Nul ne sait quand ce conflit se terminera mais il engendre bien des incertitudes envers l'avenir.

En élus responsables, avec les services municipaux, nous avons travaillé sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides et d'eau même si l'environnement est une compétence intercommunale dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Nous agissons à favoriser les économies d'énergie dans une proportion raisonnée et acceptable.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune.

Continuons de porter fort, ENSEMBLE, nos ambitions pour l'avenir de Cadenet.

Je vous souhaite un bel été en douceur.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Avec toute ma considération, votre maire dévoué, Jean-Marc Brabant Maire de Cadenet Vice-président de COTELUB

Bilan de mi-mandat

Des projets, des actes...

Voiries Bâtiments Travaux



Pierre Loriedo 2° adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Bâtiments

Réhabilitation du boulevard de la Liberté

Rénovation de chemins (le Cade, Moulin Neuf, le Pumian)

Déviation des poids lourds (route de Cucuron, boulevard de la Liberté)

Recyclage des eaux des fontaines et lavoirs (14 Juillet, Tambour d'Arcole, Kléber, de l'Aube)

Installation de points lumineux en leds dans la quasi-totalité du village avec baisse d'intensité entre minuit et 5 heures du matin

Extinction de l'éclairage public dans certains quartiers (hors secteurs caméras)

Amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluide Urbanisme Cimetière



Marcello Manganaro 6° adjoint délégué à l'Urbanisme et au Cimetière

Opération « façades » avec élargissement du périmètre

Finalisation du règlement local de publicité (RLP)

Diagnostic sur le plan de déplacement en vue de le modifier

Avec COTELUB, élaboration du nouveau SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

Travail en vue de l'amélioration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Modification du règlement du cimetière

Création d'un second columbarium

Recensement des concessions délaissées

Entretien régulier du cimetière

Vie économique Tourisme



Marc Duval 4° adjoint délégué à la Vie économique, au Tourisme et à l'Environnement

Inventaire des terres agricoles communales

Obligations légales de débroussaillement (OLD)

Campagne d'affouage

Appels à candidatures pour remise en culture de parcelles communales

Acquisition de l'ancienne Caisse d'Épargne pour une activité commerciale

Création de plus de 8 commerces suite à l'étude de la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI) sur le commerce de proximité

Accompagnement des commerçants porteurs de projets

... trois années à vos côtés

Enfance Éducation

Démocratie participative



Valérie Sanhadji 1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative

Mise en place du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les enfants de l'école élémentaire

Équipements de toutes les classes de l'école élémentaire en vidéo projecteur interactif et espace numérique de travail

Réfection totale de la cour de l'école maternelle, projet « Coin de verdure pour la pluie » pour répondre aux besoins des enfants et aux enjeux climatiques

Rénovation totale de la cuisine de notre cantine

Renforcement du projet écoresponsable avec 80 % de bio avec circuits courts et locaux

Mise en place du projet cantine à 1 euro pour les familles les plus modestes

Soutien financier et logistique aux nombreux projets pédagogiques des deux écoles Mise en place d'un conseil municipal des enfants et des jeunes

> Mise en place du dispositif d'élus référents de quartiers

Ouverture de la Maison du Citoyen place du Tambour d'Arcole

Création de la CCTP (Cellule Citoyenneté et de Tranquillité Publique) pour apporter des réponses immédiates aux incivilités, mais aussi au décrochage ou à l'absentéisme scolaire

> Actions de proximité avec la police municipale

Mise en place de la vidéo protection Actions sociales et Solidarité



Françoise Raoux-Jacquème 3° adjointe déléguée aux Actions sociales et Solidarités

Renforcement du lien social, aide aux personnes les plus démunies et fragiles

Installation de plusieurs médecins salariés du Département avec secrétariat sur Cadenet

Permanence France Services à la Maison du Citoyen

Borne interactive mise à disposition à la Maison du Citoyen

Étude avec recensement des logements vacants sur la commune en vue de les rendre accessibles

Soutien financier
et logistique au CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)
avec les tickets loisirs pour tous,
les colis de Noël pour les 80 ans et plus,
l'accompagnement numérique

Actions de solidarité envers l'Ukraine avec collecte de vêtements, nourriture et médicaments

Aide à l'Épicerie Solidaire de Cadenet par la mise à disposition de locaux et le prêt d'un camion municipal





Valérie Boisgard 5° adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine

Festival de Jazz « Le Petit Tambour qui danse »

Fête de la musique et salon des artistes « Cadenet s'expose »

Festival de théâtre amateur et Festival des arts de la rue avec Le Grand Ménage

Nombreux concerts et pièces de théâtre tout au long de l'année

Plus de 60 expositions de divers artistes au centre culturel La Laiterie Annie Torrese

Médiathèque avec des animations régulières pour tous publics et la newsletter culturelle

Mise en sécurité et aménagement du château avec le Parc naturel régional du Luberon

Création du « Parcours du patrimoine »

Mise en place de plaques de rue et place réalisées par Emma Vélon

Animation avec les cafés historiques de Guillaume Beckert

Installation de photos des lavandières au lavoir Kléber

Animation et intervention à l'école élémentaire sur la langue et le patrimoine provençal Vie associative et festivités



Nicole Boy-Courroux

7º adjointe déléguée à la Vie associative et aux Festivités

Organisations de nombreuses festivités et animations (les Associatives, le Trophée des associations, la fête du sport, Halloween, la fête du 14 Juillet, la fête votive)

Aide aux associations locales avec le service municipal « vie associative »

Soutien financier et logistique aux associations avec la mise à disposition des salles communales

> Gestion et entretien du stade municipal et des courts de tennis

Création et diffusion d'une newsletter de la vie associative

Élaboration du livret des Associations

7

Communication



Valérie Grange Conseillère municipale déléguée à la Communication

Le site internet municipal (www.mairie-cadenet.fr)

Application CITYALL

La page Facebook

Élaboration de deux bulletins municipaux par an

Accueil des nouveaux arrivants

Élaboration du livret des nouveaux arrivants

Création de deux panneaux lumineux dans le village

Permanence à la Maison du Citoyen

Élaboration des panneaux à l'Ilôt Vivet

Travail sur l'élaboration d'une charte graphique

Afin que la communication de ces éléments importants soit cohérente, nous avons repris la même base et trame que le bulletin «spécial finances» de l'année dernière. Cela permet ainsi d'avoir une vision consistante des finances de la commune et que vous puissiez comparer d'une année sur l'autre.

Compte administratif 2022

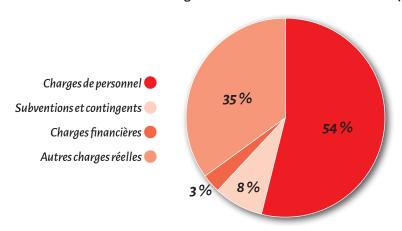
e compte administratif et le compte de gestion 2022 ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal du mardi 11 avril 2023.

Le compte administratif est composé de 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les résultats cumulés de l'année 2022 montrent un excédent de fonctionnement de 786 373,22 € et un excédent d'investissement de 118 981,07 €. Nous vous présentons ci-après la section de fonctionnement.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2022

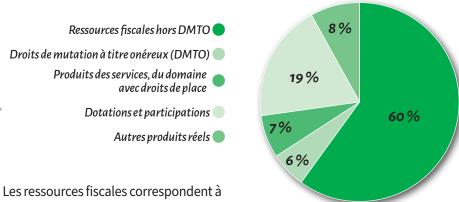
La structure des charges réelles atteint 3 946 943 € et est répartie comme suit :



Les « autres charges réelles » sont des charges à caractère général, constituées de toutes les fournitures nécessaires au fonctionnement des services et bâtiments communaux (électricité, eau, gaz, fournitures scolaires, alimentation pour la confection des repas à la cantine scolaire, livres de la bibliothèque, fournitures de voirie, etc.) et des prestataires de services extérieurs à nos services municipaux ou intercommunaux ainsi que les indemnités des élus.

Recettes réelles de fonctionnement 2022

Les produits réels de fonctionnement sont de 4971933 € et s'établissent comme suit :



Les ressources fiscales correspondent à toutes les recettes de fiscalité: taxe d'habitation (20 % des ménages ont encore payé en 2022 la taxe d'habitation sur leur résidence principale avec un dégrèvement), taxe foncière bâtie et non bâtie payée par les ménages, et compensation de l'État suite à la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales (du fait que le produit du transfert de la taxe foncière départementale ne couvre pas la perte du produit de la taxe d'habita-

tion communale). Elles comprennent aussi l'attribution de compensation versée par COTELUB depuis que la commune a adhéré à l'intercommunalité en 2017 égale à la fiscalité communale des entreprises transférée à l'intercommunalité de laquelle sont déduits les coûts des compétences transférées à cette même date. S'ajoute à cela, de manière marginale, une taxe forfaitaire sur

la cession à titre onéreux perçue sur les terrains devenus constructibles au PLU délibéré en 2013.

Autre fiscalité: Une dotation constituée de droits de mutation à titre onéreux reversée à la commune a été isolée car son importance croît depuis plusieurs années. En l'additionnant aux autres, les ressources fiscales atteignent ainsi 66 % des recettes réelles de fonctionnement.

19 % de nos recettes de fonctionnement 2022 correspondent à des dotations et participations qui proviennent :

■ À 91 % de l'État, par le biais de la dotation forfaitaire et des dotations complémentaires comme les dotations de péréquation et de solidarité rurale. De nouvelles dotations comme la récupération de la TVA sur certaines dépenses de fonctionnement et une dotation de soutien à la biodiversité du fait que nous sommes dans un Parc naturel régional sont versées à la commune à partir de 2022.

■ À 9 % de la CAF et MSA par le biais des prestations de services de l'accueil Passerelle, des services extra et périscolaire ou encore du contrat Enfance Jeunesse.

Notons par ailleurs que la part des produits provenant des services, des revenus du domaine public et privé de la commune est passée de 12 à 15 %.

De nombreux ratios existent et permettent de donner des indicateurs sur les finances d'une commune. En voici quelques-uns:

Analyse du potentiel financier

Ce ratio mesure la richesse théorique d'une commune. Il correspond au produit fiscal théorique calculé en appliquant aux bases communales, les taux moyens nationaux auxquels sont ajoutées les dotations d'État. Rapporté au nombre d'habitants, ce ratio permet de positionner la collectivité par rapport aux autres communes de la même strate démographique.

Sur la fiche DGF 2022, le potentiel financier de la commune est de 3 679 934 € soit un potentiel financier par habitant de 835,45 € quand celui de la strate démographique est de 974,31 €.

L'effort fiscal

Il mesure le degré de pression fiscale sur un territoire. Moins l'effort fiscal est important (<1) plus il est considéré que la collectivité dispose de marges de manœuvre fiscales suffisantes sur son territoire et n'a donc pas ou peu besoin du soutien des dispositifs de péréquation.

L'effort fiscal est de 1,257827 quand celui de la strate démographique est de 1,139505.

La commune ayant un potentiel fiscal plus faible et un effort fiscal plus élevé que ceux de la même strate démographique, l'État lui attribue des dotations complémentaires.

► La dette

L'encours de la dette s'élève au 1er janvier 2023 à 3 245 482,75 € soit à 755,29 €/habitant.

Population légale au 1/01/2023: 4297 Le ratio encours de dette/habitant montre ce que chaque habitant devrait payer s'il fallait rembourser en une seule fois le capital restant dû pour l'ensemble des emprunts contractés par la commune.

Pour les communes de la strate (2 à 5 000 ha), la moyenne s'établissait à 709 €/ha (donnée 2021, source Direction des études de la Banque Postale). Ce ratio à lui seul ne permet pas d'évaluer le degré d'endettement de la commune.

Le ratio encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse. Il permet de constater si une commune est surendettée ou non.

En dessous de 1, les communes ne sont pas « endettées », entre 1 et 1,20 une vigilance doit être opérée et au-delà de 1,20 la commune est considérée comme surendettée, c'est le seuil d'alerte.

Pour Cadenet, le ratio est de 0,58 en 2022, il était de 0,85 pour l'année 2021 (contre 1,002 en 2020). Il s'est amélioré du fait de l'augmentation de ces recettes réelles de fonctionnement.

Budget primitif 2023

Le conseil municipal, à 22 voix pour et 5 voix contre, a également adopté le budget primitif de la commune pour 2023, qui s'établit à 5 417 786,79 € en section de fonctionnement et 2 828 708,79 € en section d'investissement.

Les taux communaux 2023 restent identiques à ceux de 2022, puisque la commune s'est engagée à ne pas les augmenter, mais les valeurs locatives indexées sur un indice proche de l'inflation seront revalorisées au niveau national de +7,1 %.

Notons, toutefois, que les communes retrouvent à compter de 2023 le pouvoir de vote du taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. En effet, depuis 2020, il n'y a plus eu de vote du taux de la taxe d'habitation par les conseils municipaux en application des lois de finances 2020 et 2021. Le taux applicable en 2023 pour les résidences secondaires est celui du taux 2019 en raison de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour information, notre intercommunalité COTELUB va augmenter les taux :

- Son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,18 % en 2022 passe à 1,87 % en 2023
- Son taux de taxe foncière non bâtie de 5,02 % en 2022 passe à 7,94 %
- Son taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires de 9,6 % en 2022 passe à 15,18 % en 2023. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) restera inchangé à 11,60 % tout comme la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) qui demeurera à 35,16 %.

Merci à Pascale Kyriazidis, responsable du service Finances, qui a fourni les données et les chiffres permettant la rédaction de cette partie du bulletin.

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux assimilés	14,55 % (non votée en 2022)	14,55 %
Taxe foncière bâtie	34,41 %	34,41 %
Taxe foncière non bâtie	62,89 %	62,89 %

Élus Ensemble pour Cadenet.

enant d'horizons différents, ce qui nous a rassemblés c'est notre désir de nous engager pour Cadenet. Notre village a de nombreux atouts qui méritaient d'être mis en valeur et développés.

De nos échanges et de nos rencontres, une évidence s'est imposée à nous : le fil conducteur de notre projet serait le bien vivre ensemble c'est-à-dire faire de Cadenet un village où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et peut s'épanouir, un village dynamique, attractif.

Tous ces enjeux sont au cœur de nos projets comme vous avez pu le constater dans le domaine de l'enfance et de l'éducation, de l'aménagement et de l'entretien du village, des festivités et manifestations culturelles, du lien social et enfin des nouveaux enjeux écocitoyens et environnementaux.

Nous avons mené de nombreuses actions depuis trois ans : réfection du boulevard de la Liberté, de la cantine et de la cour de l'école maternelle ; soutien à l'installation de nouveaux commerçants ; politique d'économies d'énergie (éclairage raisonné) et de l'eau ; programmes de festivités et d'animations culturelles qui rassemblent toutes les générations ; création de la Maison du Citoyen et du conseil municipal des enfants et des jeunes.

Ce sont trois belles années passées à vos côtés riches en partages, rencontres et réalisations. Nous avons encore de nombreux projets pour le village, vous pouvez compter sur notre engagement sans faille pour les réaliser.

C'est ainsi que nous avons engagé une étude sur le plan déplacement, nous travaillons également sur la mise en valeur et la sécurisation du château, sur la création d'un city stade, sur la mise en place d'un centre de loisirs municipal et sur la végétalisation du village.

Notre ambition est de continuer à vous servir avec dévouement et passion.



Valérie SANHADJI 1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative



Valérie GRANGE
Conseillère municipale
déléguée
à la Communication

····Élus Cadenet@Venir ··

ous venons de traverser l'hiver le plus sec jamais connu, le printemps n'est pas plus arrosé et des restrictions sur les usages de l'eau sont déjà mises en place.

Est-ce que Cadenet est prête à faire face à ces nouveaux enjeux?

Est-ce que l'équipe municipale majoritaire et le maire sont prêts à faire face à ces nouvelles contraintes ? Est-ce qu'ils ont anticipé en mettant en place un plan d'action en cas de restrictions ? Est-ce que la population est prête à faire face à ces restrictions ou à adapter ses usages avant que les restrictions ne soient mises en place ? Toutes ces questions ont été posées à Monsieur le Maire.

Et pour le moment rien n'est prévu, à part mettre en circuit fermé les fontaines et lavoirs et ne pas planter les jardinières suspendues. Ces éléments sont indispensables, nous en convenons mais ce sont des mesurettes. La mise en circuit fermé est une obligation depuis longtemps!

Le budget contre lequel nous venons de voter et le projet politique qui se dessine n'apportent aucune réponse aux enjeux climatiques.

Une réflexion sur la gestion de nos espaces verts permettrait de réduire nos usages de l'eau.

Le suivi des dépenses en eau depuis le début du mandat, avec le Service d'Économies Durables en Luberon (SEDEL), aurait permis de voir aujourd'hui quels bâtiments consomment le plus et où concentrer les actions.

Mener des actions de sensibilisation auprès de toute la population aurait permis de faire comprendre aux Cadenétien·ne·s les enjeux, et de leur proposer des adaptations possibles.

Tout cela n'a pas été fait et n'est pas prévu de l'être.

Comme pour le reste nous ne voyons aucune vision à long terme dans la gestion de la commune.

Monsieur le Maire et son équipe gèrent la commune sur du temps court, rien n'est mis en place pour accompagner la population à faire face au changement climatique et à ce qui en découle.

Cela nous inquiète. Cela nous interpelle! Nous espérons que les alertes que nous lançons provoqueront des actions de la majorité.

Les élu·e·s Cadenet@Venir se tiennent à votre disposition.

Par courriel: cadenetavenir@gmail.com

ou déposer un courrier à la mairie à notre attention.

Vous pouvez également nous suivre sur :

facebook.com/Cadenetavenir.

Nous menons en ce moment des temps de réflexion autour de la problématique des déchets. Contactez-nous pour en savoir plus.

Agenda des festivités

JUIN 2023

Samedi 3 juin

Café historique

« L'utilisation industrielle de l'eau en sud-Luberon »

de 10h30 à 12h

Médiathèque de Cadenet

Sur réservation au 04 90 68 64 48

Organisé par le service culturel

Mercredi 7 juin

Journée mondiale des Martinets

Place du Tambour d'Arcole

Organisée par l'association L.P.O. Sud Luberon

Vendredi 16 juin

Soirée jeux de société

Médiathèque de Cadenet

Organisée par le service culturel

Samedi 17 juin

Thé dansant

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association Ici, on danse

Samedi 17 juin

Tournoi des commerçants

Stade municipal

Organisé par l'association Football Cadenet Luberon

Dimanche 18 juin

Commémoration

Appel du 18 juin 1940

Organisée par la municipalité

Vendredi 23 et samedi 24 juin Concert, magie, animation

et spectacle de cirque

Centre-bourg

Gratuit - Offert par Le fil d'Ariane

JUILLET 2023

Samedi 1er juillet

Fête de l'osier

Place Fernand Perez

Organisée par l'association Cadenet Tambour Battant

Mercredi 5 juillet

Don du sang

Salle Yves Montand au Foyer Rural organisé par l'association E.F.S.

Samedi 8 juillet

Les Festines

Place Fernand Perez

Organisées par l'association Football Cadenet Luberon

Vendredi 14 juillet

Commémoration

Rue Ceux de Diên-Biên-Phu Organisée par la municipalité

Vendredi 14 juillet

Fête Nationale

Centre-bourg

Organisée par la vie associative

Du 20 au 22 juillet

Festival de Jazz

« Le petit Tambour qui danse »

Place Fernand Perez

Organisé par le service culturel

Dimanche 30 juillet

Brocante

Centre-bourg

Organisée par l'association Cadenet Tambour Battant

A O Û T 2 O 2 3

Samedi 5 août

Fête de la bière

Centre-bourg

Organisée par l'association A.C.P.I.P.

Samedi 19 août

Commémoration

Fusillade de Monsieur Laurent

Route de Pertuis

Organisée par la municipalité

Du 18 au 21 août

Fête votive

Centre-bourg

Organisée par la vie associative

SEPTEMBRE 2023

Mercredi 6 septembre

Don du sang

Salle Yves Montand au Foyer Rural *Organisé par l'association E.F.S.*

Samedi 9 septembre

Les associatives

Place Fernand Perez

Organisées par la vie associative

Les 16 et 17 septembre

Journées du patrimoine

Organisées en partenariat par le service culturel

Samedi 23 septembre

Cadenet se met à table

Place Fernand Perez Organisée par l'association A.C.P.I.P.

Samedi 23 septembre

Bourse aux vélos

Bastide des Fontaines

Organisée par l'association F.C.V.D.

OCTOBRE 2023

Samedi 7 octobre

Repas

Semaine Bleue

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Dimanche 8 octobre

Fête du cheval

Centre-bourg

Organisée par le Bastide des Fontaines

Dimanche 8 octobre

Vide dressing

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association Couturetmoi

Du 9 au 22 octobre

Cadenet s'expose

Centre culturel La Laiterie

Organisé par le service culturel

Samedi 14 octobre

Manifestation Octobre rose

Centre-bourg

Organisée par la municipalité

Dimanche 22 octobre Concert

Salle Yves Montand au Foyer Rural *Organisé par la Fanfare du Tambour d'Arcole*

Samedi 28 octobre

Halloween

Place du Tambour d'Arcole *Organisé par la vie associative*

Dimanche 29 octobre Loto

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

NOVEMBRE 2023

Samedi 4 novembre

Les Puces des couturières

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association Couturetmoi

Samedi 4 novembre

Thé dansant

Salle 2 au Foyer Rural Organisé par l'association Ici, on danse

Dimanche 5 novembre Loto

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association l'Amicale bouliste A.B.C.

Mercredi 8 novembre Don du sang

Salle Yves Montand au Foyer Rural *Organisé par l'association E.F.S.*

Samedi 11 novembre Commémoration Armistice 1918

Organisée par la municipalité

Dimanche 12 novembre Loto

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par la Fanfare du Tambour d'Arcole

Les 18 et 19 novembre Salon des Santonniers

Foyer Rural

Organisé par L'association Crèche et Tradition

Dimanche 19 novembre Commémoration

Ceux de Diên Biên Phu Organisée par la municipalité

Samedi 25 et 26 novembre

Fête du livre et de la BD « Gastronomie et vins,

d'ici et d'ailleurs »

Cadenet et Mérindol

Organisée par le service culturel

Dimanche 26 novembre

Salle Yves Montand au Foyer Rural
Organisé par l'association
Football Cadenet Luberon

DÉCEMBRE 2023

Samedi 2 décembre

Repas du Téléthon

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Lundi 4 décembre Défilé Ste Barbe

Place Fernand Perez

Organisé par l'association Amicale des pompiers

Samedi 9 décembre

Repas Sainte-Barbe

Salle Yves Montand au Foyer Rural *Organisé par l'association Amicale des pompiers*

Les 9 et 10 décembre

Marché de Noël

Centre-bourg

Organisée par l'association A.C.P.I.P./ Cadenet Tambour Battant

Samedi 16 décembre

Repas de Noël

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Samedi 23 décembre

Crèche vivante

Centre-bourg

Organisée par l'association Crèche et Tradition

Dimanche 31 décembre Réveillon Jour de l'an

Salle Yves Montand au Foyer Rural Organisé par l'association Ici, on danse

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE:

Tous les matins, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

L'après-midi, le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h.

Le samedi de 9h à 12h sauf le premier samedi de chaque mois.

CONTACT MAIRIE:

Tél.: 04 90 68 13 26 accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE : Régie cantine :

Lundi: 8h-12h et 13h-16h

Jeudi et vendredi: 8h-9h et 13h-16h

POLICE MUNICIPALE:

15 route de Pertuis Tél. : **04 90 09 41 40**

Lundi: 7h à 12h - 13h30 à 17h

Mardi au vendredi : 8h à 12h - 14h30 à 18h Samedi : 8h30 à 12h

CCAS:

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et les mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 16h30.

L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement.

Contact: 04 90 08 39 80

Toutes les informations municipales sont sur le

site internet:

www.mairie-cadenet.fr

Commission communication:

Valérie GRANGE, Florent MARTIN, Fabrice RIPERT, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUÈME, Christophe LACOSTE et Sabine DÉBIT.

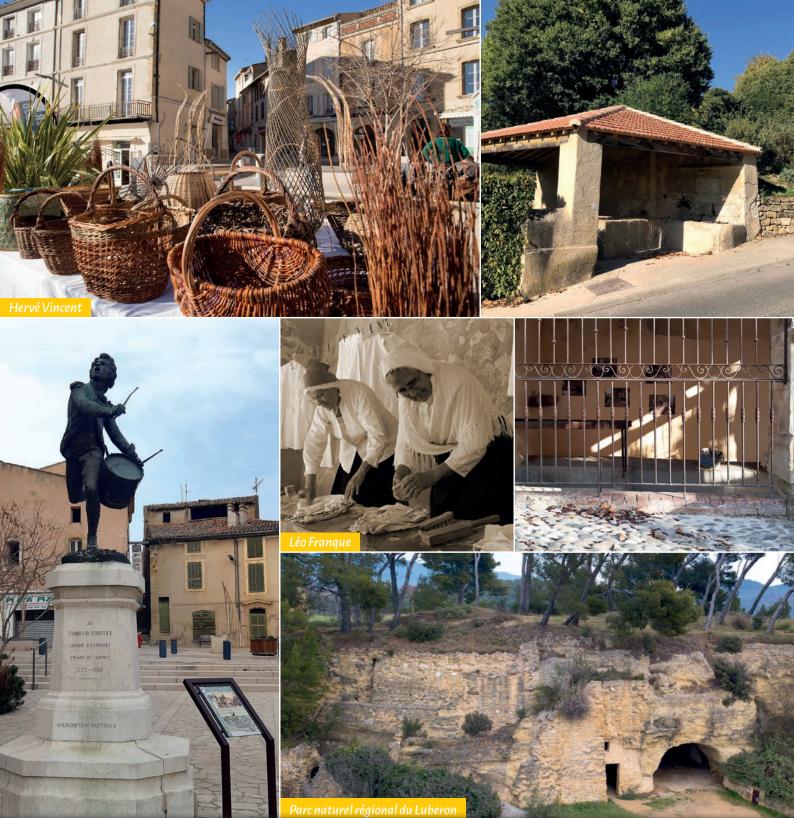
Direction de la publication :Jean-Marc BRABANT

Conception-réalisation: &com-Copsi médias-06 66 19 80 65

Impression:

Mad Création Cucuron - 09 54 49 60 61

Photo 1[™] de couverture : FRDrones Photos 4[®] de couverture : Léo Franque, Hervé Vincent, Service communication, Parc naturel régional du Luberon





MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet
Tél.: 04 90 68 13 26 • Fax: 04 90 68 09 49 • Email: accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr